



Épidémie de la tordeuse des bourgeons de l'épinette

Nord-du-Québec

Progression de la défoliation

Les récentes données publiées par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts montrent que, dans la région du Nord-du-Québec, **les superficies touchées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette (TBE) ont augmenté** de 2024 à 2025, passant de 1 043 424 à 1 209 572 hectares. Pour 2026, les données du Ministère laissent présager que l'infestation persistera dans ces régions. Les relevés aériens prévus en 2026 permettront de confirmer l'ensemble des dommages appréhendés.

Défoliation ne signifie pas mortalité

Un arbre peut survivre à **plusieurs années de défoliation**. Les relevés aériens présentent une image globale de l'étendue de la défoliation annuelle causée par l'insecte, ce qui permet d'évaluer l'ensemble des épinettes et des sapins à l'échelle du territoire. Ces relevés ciblent donc l'ensemble des forêts, dont celles qui sont les plus à risque de dépérir après plusieurs années d'épidémie, les forêts dites vulnérables à la TBE. En 2025, dans ces régions, environ 7 % des superficies touchées par la TBE (88 458 hectares) sont les plus vulnérables et présentent un risque élevé de mortalité (voir figure 1, carte B). Cette évaluation permet aux aménagistes forestiers d'orienter leur planification forestière vers les secteurs les plus à risque de subir des dépérissements importants.

Des efforts à maintenir

La région du Nord-du-Québec étant largement située dans le domaine de la pessière à mousses (dominée par l'épinette noire), la présence et les concentrations de sapins et d'épinettes blanches, plus vulnérables à l'épidémie, sont moindres que dans les régions plus au sud. Néanmoins, depuis la première apparition de l'épidémie dans la région en 2020, la planification et la récolte permettent de limiter l'évitement du sapin moins prisé par l'industrie forestière, et ce, dans le but d'en réduire les répercussions et de travailler en prévention. Une cible de planification du sapin et de l'épinette blanche équivalente à sa proportion dans le paysage est appliquée. De plus, les chantiers de récolte planifiés à plus forte proportion de ces essences sont prioritaires dans la programmation annuelle de récolte. Un plan spécial pour la récupération des bois les plus touchés par l'épidémie est en cours de rédaction. L'objectif est qu'il entre en vigueur le plus tôt possible pour la prochaine saison.

De concert avec la SOPFIM

À ces efforts s'ajoutent **les pulvérisations aériennes d'insecticide biologique (Btk)** effectuées par la Société de protection des forêts contre les insectes et maladies (SOPFIM). En 2025, la SOPFIM a traité 14 608 hectares de peuplements vulnérables dans cette région, selon les critères de rentabilité économique, à la demande du Ministère. En 2026, le Ministère continuera de suivre l'évolution de l'épidémie et posera les actions appropriées, en forêt tant publique que privée.

Portrait des forêts vulnérables touchées par la tordeuse des bourgeons de l'épinette dans la région du Nord-du-Québec.

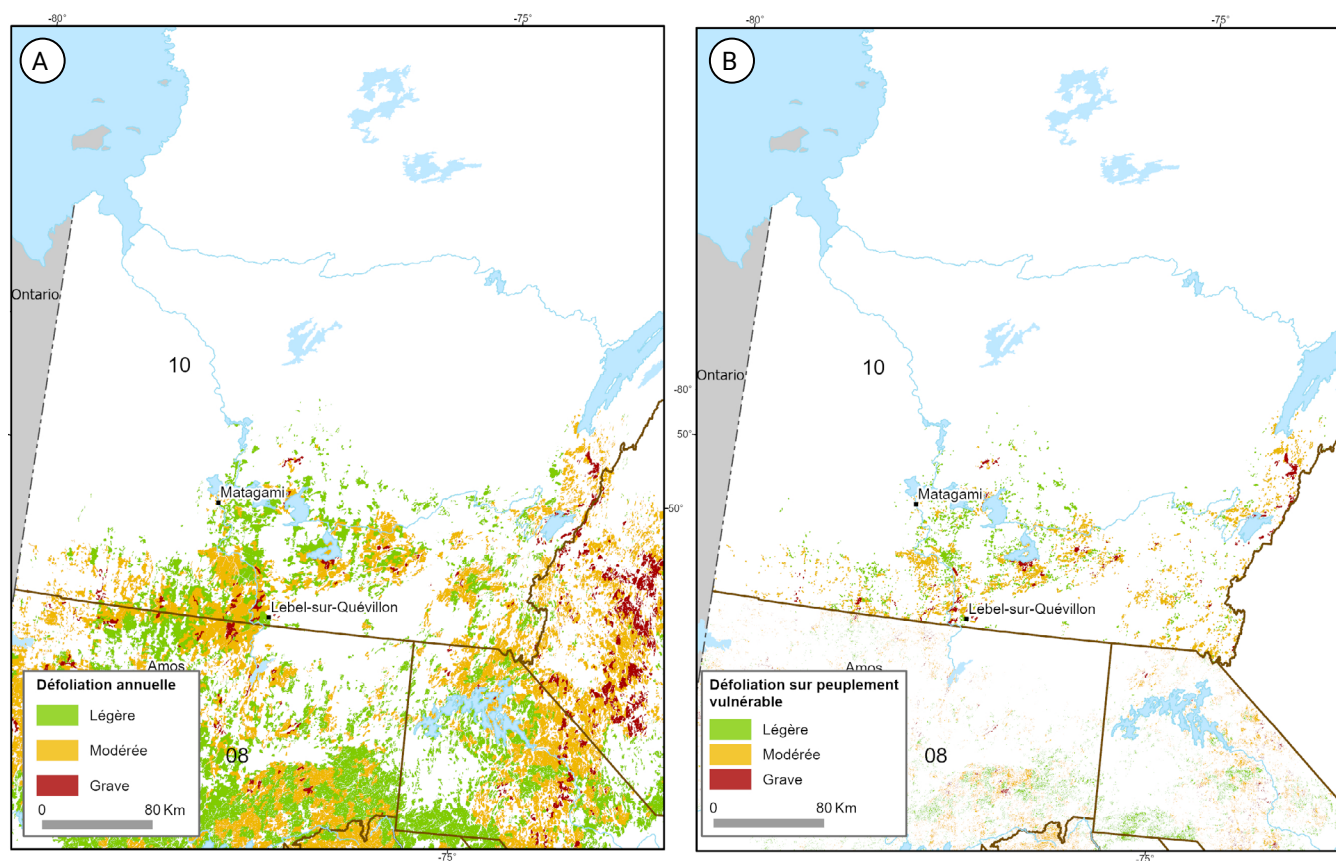


Figure 1 - La carte A présente le territoire touché par la tordeuse des bourgeons de l'épinette en 2025 (1 209 572 hectares). La carte B présente les peuplements les plus vulnérables touchés par la tordeuse des bourgeons de l'épinette en 2025 (88 458 hectares). Ces peuplements ont un risque de dépérir d'ici la fin de l'épidémie.

Gestion de l'épidémie de la TBE

Le Ministère suit l'épidémie de TBE et détient l'expertise pour réaliser les interventions nécessaires pour en réduire les répercussions économiques. Ces interventions ont pour but de :

- réduire les pertes de volumes de bois à court terme;
- favoriser le rendement ligneux à long terme dans les territoires atteints;
- mettre en place des pratiques forestières qui respectent l'aménagement durable des forêts;

- limiter les effets négatifs de l'épidémie sur les communautés locales;
- cibler les interventions sylvicoles économiquement rentables.

Une fois l'épidémie circonscrite en région, le Ministère prend des mesures complémentaires en mettant en place une stratégie mixte comprenant la récolte des peuplements les plus vulnérables et l'élaboration de programmes de pulvérisations aériennes d'insecticide biologique tant en forêt publique qu'en forêt privée.